

Masse de ragréage ciment pour objet

UZIN NC 160

Masse de ragréage autolissante pour tout revêtement de sol et parquet, épaisseur de 0 - 20 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Ragréer, égaliser et niveler un support pour la pose postérieure d'un revêtement de sol souple et textile ou un parquet

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- un support couvert d'anciens résidus de colle résistante à l'eau ou de ragréage bien adhérent
- du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - OSB 4, bien vissé
- un revêtement existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- une chape d'asphalte coulée existante ou neuve IC 10 et IC 15
- une chape magnésite ou xylolithe
- une chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 dès 1 mm d'épaisseur de ragréage
- une forte sollicitation en milieu résidentiel et commercial, par ex. bureau, maison d'habitation, maison de retraite, etc.



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
13	
01/01/0015.01	
EN 13813:2002	
Cementitious levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C30-F6	
Reaction to fire	A1fl
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C30
Flexural strength	F6

AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

Masse de ragréage et d'égalisation pour un travail de ragréage sur un support de construction usuel. Pour la pose postérieure d'un revêtement de sol souple et textile de tout type ou de parquet. Aptitude au pompage, pour usage en intérieur.

- très bon écoulement
- surface lisse
- très absorbant



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	sac papier
Conditionnement	25 kg
Tenue en stock	min. 9 mois
Eau de gâchage	6,0 – 6,5 litres par sac 25 kg
Couleur	gris
Consommation	env. 1,5 kg/m ² /mm
Temp. idéale de mise en œuvre	15 °C – 25 °C
Mise en œuvre	20 - 30 minutes*
Circulable	après 2 heures*
Recouvrable	après env. 20 heures*
Étalement	env. 150 mm ± 5 mm
Réaction au feu	A1fl selon DIN EN 13 501-1

* À 20 °C et 65 % d'humidité relative. Voir „Recouvrable”.



EXEMPLE D'UTILISATION :



UZIN NC 160 se laisse appliquer sans effort aussi bien à la lisseuse qu'au râteau. La poudre se délie rapidement et sans grumeaux et les très bonnes propriétés d'écoulement constituent toujours une excellente base pour tout travail postérieur. Que ce soit en nouvelle construction ou en rénovation sur un ancien support.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Verser 6,0 - 6,5 litres d'eau froide et claire dans un seau propre. Incorporer le contenu du sac (25 kg) en brassant énergiquement et mélanger jusqu'à obtenir une masse homogène, liquide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur muni du batteur à ragréage UZIN.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau muni d'une denture R2. Le tendu et la surface s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.

CONSOMMATION :

Épaisseur	Consommation	Surface par sac
1 mm	1,5 kg/m ²	25 kg / 16,6 m ²
3 mm	4,5 kg/m ²	25 kg / 5,5 m ²
10 mm	15,0 kg/m ²	25 kg / 1,6 m ²

ADJONCTION DE SABLE :

Épaisseur	Charge idéale et quantité à ajouter
10 - 20 mm	30 % UZIN Sable perlé 0,8 (7,5 kg sable / 25 kg poudre)

Ajuster le facteur eau en fonction de l'épaisseur de couche.

REVÊTABILITÉ :

Épaisseur de la couche	Recouvrable
3 mm	20 heures*
5 mm	30 heures*

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative.

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide.

- ▶ Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de désolidarisation est à retirer entièrement après le ragréage.
- ▶ Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- ▶ La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche pour éviter tout dégât d'humidité causé par de la pourriture ou moisissure. Pour la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- ▶ Épaisseur minimum de 1 mm pour une sollicitation avec un siège à roulettes. Sur un support non absorbant tel qu'une ancienne chape recouverte d'un lit de colle étanche, bien adhérent et résistant à l'eau, appliquer généralement un ragréage de 2 - 3 mm d'épaisseur.
- ▶ Pour un ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 PLUS. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- ▶ Sous un parquet multiplis, l'épaisseur minimale est de 2 mm.
- ▶ Pour une épaisseur de couche supérieur à 10 mm ou sur un support sensible à l'humidité, utiliser un primaire à base de résine réactive, comme par ex. UZIN PE 460 sablé.
- ▶ Dans le cas d'un support ancien instable avec plusieurs couches de ragréage/colle, préférer une masse de ragréage à base de plâtre, p. ex. UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- ▶ Pour une nouvelle chape d'asphalte coulé, l'épaisseur maximale admissible est de 5 mm, pour une ancienne chape d'asphalte coulé couverte d'anciennes couches adhérentes, elle est de 3 mm au maximum. En cas de couche plus épaisse, privilégier une masse de ragréage à base de plâtre comme UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- ▶ Pour du nouveau panneau aggloméré P4 - P7 ou OSB 2 - 4 solidement vissé, l'épaisseur maximale admise est de 3 mm
- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur ou en zone humide.
- ▶ Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragrée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- ▶ Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement une revêtement supérieur.
- ▶ En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.

- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).
- ▶ Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
- ▶ DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol“, Ö-Norme B 5236
- ▶ DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
- ▶ Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
- ▶ Notice BEB „Evaluation et préparation du support“
- ▶ NoticeTKB/FCIÖ „Description technique et mise en œuvre des masses de ragréage de sol à base de ciment“

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission
- ▶ DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION :

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersibles et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Eviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.